



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 82904

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le Premier ministre sur son intention de transformer la délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale (DIES) en délégation interministérielle à l'innovation et à l'expérimentation sociale (DIISES). Cette décision prise sans concertation avec le secteur concerné, représenté par le conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale (CEGES) au niveau national et les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire au niveau régional supprime, au niveau de l'État, une référence directe et lisible à l'économie sociale et solidaire. Or depuis le début des années quatre-vingt, la DIES a constitué une interface appréciée par les mutuelles, les coopératives et les associations, lesquelles ont toujours été à la pointe de l'innovation sociale, de l'expérimentation et de la lutte contre l'exclusion. Ainsi, la chambre régionale de l'économie sociale de Lorraine (CRESL) s'interroge sur les motifs de cette transformation et demande à nouveau le rattachement direct de la délégation. Aussi, souhaiterait-il connaître ses intentions à l'égard de cette demande.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du Premier ministre sur la réforme de la délégation interministérielle à l'innovation sociale et l'économie sociale (DIISES), annoncée le 16 septembre 2005 devant le Conseil national de lutte contre l'exclusion. Conformément aux engagements pris, la DIIESES, qui a été créée par décret le 13 février 2006, poursuivra et développera les actions initiées en faveur de l'économie sociale. C'est la raison pour laquelle le nom de la nouvelle délégation reprend les termes d'« économie sociale ». La mise en place de la nouvelle délégation s'est faite après une large consultation de tous les acteurs concernés sous l'autorité de M. Jean-Louis Borloo. Le fonds pour l'innovation sociale, créé avec la nouvelle délégation, soutiendra les actions innovantes du secteur de l'économie sociale. Pour marquer son soutien à ce secteur, qui emploie près de 1,8 million de salariés, le Gouvernement a souhaité que soit institué un Conseil supérieur de l'économie sociale. Il succède au Conseil consultatif de l'économie sociale, dont il élargit la composition et les missions. Dans le cadre de la bataille pour l'emploi, le Gouvernement attend de la nouvelle délégation une mobilisation sans faille et compte sur le soutien de l'économie sociale pour contribuer à sa réussite.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82904

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 janvier 2006, page 144

Réponse publiée le : 20 juin 2006, page 6440